CHRONIQUE DIPLOMATIQUE

Mon pessimisme, affirmé d'année en année à travers cette chronique, s'accroît encore, confirmé par une autorité qui m'inspire le plus grand respect. Mais qui l'écoute ? René Dumont – puisqu'il s'agit de lui, vient de livrer au grand public un livre qui ne me paraît pas du tout relever du genre catastrophique et pourtant il annonce l'Apocalypse : l'Afrique est en faillite et réduite à la mendicité (1). Notre responsabilité – à nous intellectuels travaillant « sur » le Tiers-Monde, et donc vivant du Tiers-Monde – est entière car trop souvent nous nous taisons profitant allègrement de l'écart qui, à force de s'accroître entre les Nantis et les autres, est devenu un abysse. La responsabilité des classes politiques au pouvoir ici comme là-bas, n'est pas moindre. Cette détresse, irrémédiable si l'on persiste dans la voie des pseudo-dialogues qu'ils soient du Nord ou du Sud, est confirmée par les plus stables des chefs d'Etats africains puisque l'image précise de l'Afrique étranglée, Dumont l'a empruntée au Premier ministre de Tanzanie, E. Sokoïne.

Le problème est simple : nous vendons de plus en plus cher des produits industriels qui ne servent à rien aux Africains et nous leur achetons de moins en moins cher les matières premières végétales et minérales qu'ils (mono-)produisent. Inutile d'ajouter que le prix du pétrole et les fluctuations du dollar ne font que tirer un peu plus la corde qui étrangle le Tiers Monde.

Bien entendu cet appel, qui n'est pas le premier, bien qu'il prenne aujourd'hui la forme d'un ultime cri de désespoir, n'a guère de chance d'être entendu puisque Dumont préconise des petits barrages collinaires et du travail à la houe alors que les « élites » africaines préfèrent inaugurer du ciment et prendre des Boeings toujours plus gros. Beaucoup de ceux qui prétendent parler au nom des paysans affamés du Tiers Monde, dans les conférences internationales (qui se tiennent toujours à Paris et New York et rarement dans le Sahel) n'ont aucune représentation pour le faire. Ils développent un intérêt de classe

(1) DUMONT (R.), MOTTIN (M.F.) : L'*Afrique étranglée*. Mais le lecteur averti connaît aussi d'autres notoriétés parmi ces hurleurs – dans – le – désert : Josué de CASTRO, A. PROVENT, F. de RAIGNAN ; Le club de Rome (rapports de MESAROVIC, de E. PESTEL, de Jean TINBERGEN, de Demis GABOR et Umberto COLOMBA. Le tout couronné par l'ouvrage du professeur J.P. HARROY : *Demain la famine ou la conspiration du silence*, ed. Hayez, Bruxelles. Mais l'on m'a déjà fait remarquer qu'il ne fallait désespérer ni Billancourt ni Ouagadougou !

très précis : la reproduction de leur existence passe par la maintenance de la dépendance – je persiste donc – diabolicum – dans mon analyse de 1978 (*AAN*, XVI) sur la jet-society des conférences internationales.

. . .

Cette année 1979 a été fertile en coups d'éclat : si Ali Bhutto est assassiné dans des conditions scandaleuses en dépit de la pression internationale, le renversement de Bokassa et d'Idi Amin Dada ne soulèvent que peu de protestations tellement toutes les parties se sentent coupables face à cette image désastreuse de l'Afrique et seule la Libye y perd quelque prestige. Par contre, deux événements majeurs bouleversent le champ politique dans notre aire d'études : le renversement du Chah et sa présence en Egypte puis au Maroc creuse l'écart entre le pays réel et les dirigeants (cf. série de grèves au Maroc à partir du 22 janvier). Mais par ailleurs, je crois que nous n'avons pas encore perçu tous les aspects récurrents sur le monde arabo-musulman et maghrébin de la « Révolution iranienne ». D'autant plus que le deuxième événement brise lui et l'unité arabe (même de façade) et accentue cette division classe politique-masse. Il ne m'appartient pas de juger ici les accords de Camp David (26 mars) à la place des Arabes ; mais qu'il soit dit tout de même que ce que A. As-Sadate a osé, allant jusqu'à Jérusalem – alQods – pour le légitimer, je suis sûr que l'Histoire le jugera positivement. Plus tard, beaucoup plus tard. C'est le premier pas, irréversible, vers ce que, très courageusement, Mohamed Harbi réclamait dans une conférence publique à Paris : que les Arabes éclaircissent enfin l'équivoque de leur antisionisme qui masque trop mal les intérêts inconciliables, de l'Arabie saoudite au Maroc en passant par la Libye et l'Iran de l'Iman Khomeiny (2).

Mais la première conséquence concrète du boycott que vont décréter les Etats arabes à l'encontre de l'Egypte, est le déplacement de la Ligue arabe en Tunisie. Et l'on peut dire à ce niveau que cette année est bien la récompense suprême pour ce petit pays qui réussit là une reconversion remarquée : en quelques mois la Tunisie va préparer un sommet arabe dans des conditions rocambolesques, nous le verrons. Le Maghreb est ainsi, dans un balancement bien classique à travers l'histoire arabo-musulmane, à nouveau sous les projecteurs de l'actualité puisque en mai se tient la conférence islamique à Fès.

Et pourtant, hélas, la guerre suit son cours, au Maghreb et l'année 1979 a confirmé que le coût social du conflit saharien était payé – mais c'est

(2) Trois exemples entre mille illustrent mon propos :
Alors que le Roi l'avait laissé entendre l'an dernier, le 20/4 l'*Opinion*, dément formellement que le voyage du pdt Sadate, à Al Qods (Jérusalem) ait été préparé au Maroc.
A la suite de la formation d'un nouveau gouvernement tchadien (le 1/5), la Libye le condamne comme contraire à la conférence de Kano et illégal. Le même jour M. TRIKI reçoit M. Abba SIDDICK (Frolinat). Celui-ci accuse le nouveau gouvernement tchadien d'avoir noué des liens avec Israël et rend hommage à la Libye.
Le 10/11 le commentateur politique de la *JANA* met en garde l'OLP contre le piège *impérialiste et sioniste qui consiste* à faire jouer aux Palestiniens le rôle de médiateurs entre l'Iran et les Etats-Unis.

atrocement banal – par les plus démunis : grèves à Casablanca, répression au Maroc, troubles en Tunisie, « rebellions parochiales » et localistes partout, y compris en Algérie. L'unité maghrébine s'éloigne, il faut bien commencer par là.

I. – LES CONFLITS MAGHRÉBINS

Ma Théorie du pendule maghrébin (cf. *AAN*, 1975) se vérifie une fois de plus cette année : la Mauritanie est en effet neutralisée dans ce conflit et la Libye y entre à part entière. On assiste en effet à un glissement du centre de gravité saharien vers la Libye : celle-ci déploie un suractivisme tous azimuts surtout vers l'Afrique, y compris par le biais de l'*Association pour l'expansion de l'Islam,* qui manifestement, traduit une concurrence avec le wahabisme à ce niveau ; j'y reviendrai à propos de la Conférence islamique et de l'affaire de la mosquée de la Mecque. Les premiers signes de ce glissement sont perceptibles dans la position de l'Algérie. Dès le début de l'année l'élection du Président Chadli Benjedid et en dépit d'un discours de principe (le 13 mars), laissait supposer en effet que l'Algérie ne serait plus ce montreur de conduite que j'ai décrit depuis 1973 à l'occasion de la conférence d'Alger. Cependant la nomination de Mohammed S. Benyahia aux Affaires étrangères permettait de croire qu'il n'y aurait pas renversement spectaculaire de cette politique (3) comme le souhaitaient un peu naïvement les Marocains. Ceci étant, force est de constater que le F. Polisario (et la RASD qui fête son troisième anniversaire le 27 février) ne bénéficie plus d'un soutien actif et inconditionnel. La Libye prend le relai du financement. Ce glissement se produit dès le début de l'année lorsque le 16 février, le colonel Qaddhafi fait une déclaration plus claire que jusque là en faveur des Sahraouis. Mais lorsqu'on examine de près la chronologie on se rend compte que l'homme de l'année à ce sujet ce n'est plus Qaddhafi, mais Triki qui déploie une activité impressionnante. C'est pour celà que, cette année, je traiterai le problème saharien en deux séquences. Tout d'abord l'affaire elle-même c'est-à-dire le conflit et le retrait de la Mauritanie, puis dans une deuxième partie, son insertion à mon sens dans une problématique plus vaste, sous la houlette de la Libye, qui concerne l'ensemble des Etats riverains du Sahara.

1.1. – LA MAURITANIE SE RETIRE DU CONFLIT

Pour expliciter ma théorie du pendule en 1979, il suffit de rappeler que si le Maroc a manqué l'occasion des obsèques de Boumediène (4), la Mauritanie l'a saisie : le chef de l'Etat mauritanien, le colonel Ould Salek, amorce une

(3) Lorsque l'on étudie attentivement la chronologie on peut constater en fait une curieuse division du travail : M. BENYAHIA va en URSS (5-9/4) en Yougoslavie (16/4) mais c'est M. Taleb IBRAHIMI qui parcourt les pays arabes (5-9/4) suivi de M. YAHIAOUI (16-22/8).

(4) Cf. ma chronique de 1978, *A.A.N.* XVII, 343-44.

nouvelle problématique dès le 2 janvier à Alger, ce que regrette immédiatement le Maroc (cf. le 4 et le 6 janvier).

Dès le début de l'année, et pas seulement parce que Boumediène ayant disparu tout le monde s'attend à des mutations dans la politique maghrébine, il est évident qu'une variable a changé : un processus différent s'est déclenché en Mauritanie : le chef d'Etat et ses ministres parcourent le Maghreb dès le début de l'année (et à partir de l'occasion fournie par les obsèques de Boumediène (cf. chronologie janvier-février) tandis que le Maroc et l'Algérie multiplient les encouragements (dans des sens différents) à la Mauritanie.

En dépit d'un mini coup d'Etat, de la disparition politique de Ould Sadek et de la mort accidentelle de Ould Bouceif (cf. Chronologie les 13 avril et 29 mai) (5), cette logique s'imposera à leurs successeurs. Les visites se succèdent, se multiplient ; les troupes marocaines stationnées en Mauritanie même, se retirent peu à peu (cf. par exemple le 12 janvier) et tous ces efforts aboutissent à la signature d'un accord de paix le 5 août à Alger entre la Mauritanie et le F. Polisario. Les relations diplomatiques, rompues le 7 mars 1976, sont rétablies immédiatement (le 14 août 1979) entre l'Algérie et la Mauritanie. C'est donc un grave échec pour le Maroc qui avait essayé d'enrayer ce processus par la mise en place au cours de nombreuses visites réciproques (cf. Chronologie les 12-13, 15, 23, 25 janvier, 28 février, etc.) de commissions mixtes. Dès le mois d'avril l'agence libyenne avait annoncé la nouvelle, pourtant c'est à Alger que l'accord est signé en dépit des avertissements du Maroc. Le 3 juin, le Roi disait « il est impensable qu'un accord mauritano-algérien soit un fait accompli devant lequel le Maroc pourrait être placé du jour au lendemain... » et le 2 août : « La Mauritanie ne peut ignorer ses accords internationaux passés avec le Maroc ». Aussi n'est-ce guère étonnant que le Maroc considère les accords du 5 août comme nuls (6) et accélère le mouvement en occupant le Tiris el-Gharbia qui devient – par allégeance – la province de l'Oued ed Dahab quelques jours après (cf. Chronologie du mois d'août : 5, 6, 8, 10, 11, 14, 16, 17). Le 23 août le Comité militaire de salut national mauritanien, proclame sa neutralité au Sahara et dénonce l'accord de défense passé avec le Maroc le 13 mai 1977.

Certes, quelques protestations vont s'élever deci-delà contre la récupération par le Maroc des territoires abandonnés par la Mauritanie, mais les marocains vont peu à peu évacuer le territoire strictement mauritanien (cf. 12

(5) La France fut accusée du premier coup mais pas du second.

(6) Une fois de plus il est permis de regretter que la presse marocaine – comme elle le fit lors de la mort de Boumediène – se laisse aller à des excès surprenants ; ainsi le 23/8 l'agence *MAP* reproduit une information du quotidien *Al Mitaq Al Watani* selon laquelle la signature de l'accord d'Alger aurait été achetée pour 170 millions de $; citant des sources diplomatiques internationales « dignes de foi », c'est la Libye qui aurait versé le montant. Or dès l'an dernier, il était aisé de constater comme je l'ai moi-même écrit sans me douter de la suite, que la Mauritanie minée et exsangue était acculée à se retirer du conflit. Le Maroc croit vraiment que tout s'achète, peut-être parce que cette pratique est très marocaine et ainsi personne au Maroc ne doute que les *mercenaires* ne soient grassement payés ; mais on peut aller plus loin encore dans l'imagination irréelle : dans une interview diffusée sur France Inter, le 8/2, le souverain marocain déclare : « les mercenaires du Front Polisario constituent le cheval de Troie idéal pour une opposition algérienne insatisfaite de la succession du pdt Boumediène ».

septembre, *garnison de Zouerate*, le 23 novembre, *Bir Moghreim*) et le dernier contingent des FAR quitte la Mauritanie le 12 décembre.

C'est alors que ce produit la deuxième partie du glissement; la Mauritanie « neutralisée », le Marco va reporter tous ses efforts vers la lutte dans le Nord (c'est-à-dire le sud du Maroc). Après les violentes attaques contre Tan-Tan (fin janvier-début février), le Roi va annoncer son intention d'user du droit de suite et (pour se couvrir) il met l'opposition à contribution en créant un conseil de Défense, un conseil national de Sécurité (mars) dans lequel siège même Ali Yata (7).

Et pourtant en dépit de violents combats (ex. Abatteh, 8 avril, Tan Tan 14 juin),le Roi reculera sans cesse l'exercice de ce « droit de suite » et se tournera vers l'OUA et l'ONU auprès desquels les échecs vont se répéter, on le verra plus bas. C'est alors que, fort de la promesse des USA de recevoir de nouveaux types d'armements, le Roi se lance pour la première fois dans une initiative qui va lui valoir quelques succès. Il confie au colonel-major Ahmed Dlimi l'opération « Ouhoud » qui précède la création d'un vaste barrage (8) devant servir à isoler le « triangle utile » des provinces récupérées.

Mais ce début de succès sur le terrain compense mal l'échec devant les instances internationales : et il est particulièrement retentissant cette année devant l'OUA (9). Le conseil des Ministres de l'OUA avait en effet adopté le 27 février le rapport du Comité de libération de l'organisation sur le Sahara et dès le mois de mars le Comité des Sages (10) entreprend la tournée des capitales (par ex. M. Kodjo est à Alger le 30 mars. Cf. les 3, 6 avril, 4 juin, etc.) puis prépare son rapport qui est soumis en juillet à Monrovia à la 12e conférence.

Le rapport, proposant l'autodétermination des populations sahraouies est adopté et le délégué du Maroc se retire (11). Jusqu'à la fin de l'année le Maroc va récuser cette décision et ses conséquences (cf. Chronologie 3 et 7 décembre en particulier). Le Roi propose le 1er septembre une réunion d'une conférence au sommet de tous les Etats riverains du Sahara avec le Comité des sages.

(7) Je persiste à dire et écrire que l'attitude de la gauche marocaine y compris de l'UNEM est incompréhensible, ce qui n'est pas grave, mais suicidaire, d'autant plus que, le rapport d'Amnesty International le confirme encore une fois hélàs !, les opposants et, c'est nouveau, de nombreux Saharouis, sont détenus dans des conditions scandaleuses.

(8) Bien que cela nous ramène, nous Français, plus de 20 ans en arrière, il s'agit de plusieurs barrages formant une ceinture de sécurité. Le premier autour de Zag (Djebel Oularkziz), le second de Smara à El Aïoun en contournant Boucraa. J'en reparlerai l'an prochain.

(9) Le succès n'est pas meilleur devant l'ONU (cf. chronologie, 12/6, 20/6, 25/9, 2/11, 4/11). Dans un premier temps, le Maroc porte plainte contre l'Algérie devant le Conseil de sécurité, celui-ci ne l'examinera pas, car à la demande du président de l'OUA, le Roi du Maroc aurait pris la décision, de demander au conseil de sécurité de *surseoir momentanément* à l'examen de la plainte marocaine afin de ne pas gêner l'action du comité des sages. En fin d'année, la question est portée devant la commission de décolonisation qui adopte une résolution présentée par une quarantaine de pays non alignés, « demandant instamment au Maroc de s'engager lui aussi dans la dynamique de paix et de mettre fin à l'occupation du Sahara occidental ». Le 21/11, l'AG de l'ONU entérine cette résolution par 85 voix contre 7 et 41 abstentions dont celles de l'Espagne et de la Roumanie.

(10) Cf. ma chronique précédente, page 344.

(11) Le Roi devait se rendre à Monrovia, Chadli BENDJEDID y alla et le Roi point. On se demande parfois comment le Roi conçoit sa politique étrangère.

Cette idée n'a que peu de chance de succès, mais c'est peut-être pourtant là qu'est le nœud du problème.

1.2. – Le Sahara et l'Afrique

C'est bien en effet le Sahara tout entier qui est en cause et en ébullition. Le journal *Jeune Afrique* a lancé cette année (1979) une série d'articles et d'informations qui ont été dénoncés comme une campagne de presse antilibyenne. L'information difficilement vérifiable est celle par exemple du 9 septembre : le Dr Didi Demba Medina Soumbounou affirme à *Jeune Afrique* qu'il est à la tête d'un mouvementde libération du Mali financé par la Libye qui souhaite créer les « Etats-Unis du Sahel ». Il affirme aussi l'existence d'un mouvement nigérien à Tripoli. Par contre ce qui est clair, c'est d'une part que la Libye accentue sa pression sur le Tchad, comme on va le voir et accuse la France de comploter contre elle à travers le Tchad (cf. entre autes 23 mai, 18 juin et le 15 mai avec l'Egypte : le colonel Qaddhafi dénonce les massacres d'Abéché « commis par les troupes franco-égyptiennes ». Le 15, il réaffirme qu'il n'y a pas de troupes libyennes au Tchad, mais que la Libye se tiendrait aux côtés du Frolinat « jusqu'au bout ».

Pour ne pas laisser le monopole de cette opération l'Algérie accueille volontiers les mêmes chefs d'Etat et leurs ministres. MM. Kountché et Traoré sont bien souvent en visite à Alger (ex. le 13 mai, et le 6 août; du 18 au 20 juin); séjour à Alger de M. Djermakaye, ministre nigérien des Affaires étrangères, porteur d'un message au Président Chadli exprimant le désir de « renforcer la coopération entre les deux pays et de poursuivre les consultations entre pays riverains du Sahara ».

Le Président Sékou Touré, lui-même, parcourt le Maghreb en janvier et semble-t-il apporte son soutien au Maroc (12), en tout cas offre sa médiation. A la fin de l'année, c'est au tour du Président Senghor à Rabat (28 octobre) qui exprime l'espoir de voir s'instaurer un dialogue direct entre le Roi Hassan II et le Président Chadli. En septembre, Bourguiba avait proposé une réunion des chefs d'Etat mahgrébins et le Roi du Maroc, lui, une réunion des chefs d'Etats riverains du Sahara. Or, c'est la Libye qui, par le biais du Tchad, va réussir à réunir quelques chefs d'Etats et de partis riverains. La victoire de Goukouni (Frolinat) fournit à la Libye l'occasion qu'elle cherche depuis fort longtemps : se poser en médiateur présent et pesant aux différentes conférences de Kano (Nigeria) pour la réconciliation nationale au Tchad (cf. Les 3 avril, 9 mai de la Chronologie) qui vont aboutir à l'unification partielle des différents mouvements à Lagos le 14 août, après l'échec de la première réunion en mai, avec accord de cessez-le-feu, gouvernement transitoire, retrait des troupes françaises, élections, etc... C'est donc une victoire incontestable pour la Libye, outre qu'elle récupère la bande d'Aouzou (non sans mal, cf. le 8 juillet), mais de plus,

(12) En août le Maroc recevra les visites officielles et l'appui du Sénégal de la Côte d'Ivoire et de la Guinée à nouveau.

elle place à la tête de la commission de contrôle (qui comprend neuf tendances tchadiennes et les dix Etats africains concernés) un Ethiopien (Dawit Ez-Ziabher). Or, on ne l'a peut-être pas suffisamment remarqué (sauf le Maroc) (13), la Libye s'est aussi tournée vers la corne de l'Afrique après ses déboires en Ouganda (14) et en Centre Afrique. La libye cherche en effet par tous les moyens à entourer l'Egypte d'un cordon d'accords solides, si possible militaires. Le 1er mars, Qaddhafi déclare à *Afrique-Asie* qu'il n'exclut pas l'idée d'un pacte de défense mutuelle avec l'Ethiopie pour répliquer à l'alliance de l'Egypte et du Soudan. La rupture, après les accords de Camp David, permettra à la Libye de poursuivre cet enfermement de l'Egypte. J'y reviendrai infra. En ce qui concerne le Sahara, nous ne pouvons donc que constater que le conflit prend en 1979 un nouveau visage : d'une part que la Libye semble devenir le propulseur d'une vaste politique à l'échelle de tout le Sahara, de la Mer Rouge à l'Atlantique et du Maghreb à l'Afrique sahelienne (15), et d'autre part parce que l'OUA, donc l'Afrique, a adopté une attitude qui ne convient guère au Maroc.

Alors, comme Qaddhafi défraye la chronique en France, il faut peut-être essayer de faire le bilan. J'avoue tout d'abord ne pas m'associer au concert unanime des mass-medias (et de nos hommes politiques) qui voient la main du colonel partout, comme d'autres voient Carlos ou la CIA. Le ton général de la presse laisserait croire que Qaddhafi est fou – je ne le pense pas – mis à part la mégalomanie, mal assez banal pour un riche leader. Je crois même que sa politique saharienne est cohérente alors qu'elle heurte les intérêts de la France dans de nombreux domaines.

Est-il alors l'agent des Soviétiques ? D'une part, je doute fort que ceux-ci soient capables de manipuler un politique aussi habile, mais d'autre part, lorsque l'on étudie de près le formidable arsenal que la Libye s'est constituée, on constate qu'il ne dépend pas d'un seul fournisseur (i.e. soviétique) mais que la diversification des origines est même surprenante : Grande-Bretagne, France, Italie, Brésil, Canada, Yougoslavie, Tchécoslovaquie... et même USA (16). L'Union soviétique fournit essentiellement des chars, des avions et des missiles (ceux-ci avec la France) mais par contre l'URSS n'a obtenu aucun contrat civil. La Libye est le troisième fournisseur des USA en pétrole et 80 % de ses importations viennent du monde occidental. Alors pourquoi le colonel fait-il cheminer si souvent la Libye aux côtés de Moscou ? Je crois tout simplement

(13) Le 10/3 : Rupture des relations diplomatiques entre le Maroc et l'Ethiopie à la suite de la reconnaissance par le gouvernement d'Addis-Abéba du « pseudo-gouvernement sahraoui ».

(14) Celle-ci est plus cruelle que celle-là. Selon Dar-es-Salam en effet (le 11/4) : 400 Libyens auraient été tués et un grand nombre fait prisonniers par les troupes tanzaniennes et ougandaises de libération.

(15) J'insiste sur l'utilisation par la Libye de la référence islamique : ainsi pour exposer ses accusations contre la France à propos de son intervention en Centre-Afrique contre Bokassa (et contre Ange Patasse – cf. 24-27-28-29/9 chronologie), ce sont les ambassadeurs islamiques que M. Triki convoque.

(16) Cf. tableaux de *Military Balance* et *Sifri* publiés par le *Nouvel Observateur* 22/12/1980, p. 23.

parce qu'Israël est une véritable obsession pour Qaddhafi (17). Et c'est en celà que l'on décèle ses plus graves erreurs : il a soutenu (après son revirement islamo-antisioniste !) Amin Dada jusqu'au bout et Bokassa – à un moindre degré –. C'est pour cela aussi qu'il s'est laissé aller à menacer... l'Autriche. Certes il donne des conseils à la Chine, au Viet-Nam et cela n'a rien à voir avec le sionisme. Mais est-ce insensé ? Je crois tout simplement que ce que l'on ne supporte pas c'est que Qaddhafi se comporte en chef d'une grande puissance. Sa politique africaine en particulier est clairement définie (par ex. dans ses discours du 10 février, 1er mars, etc.) appuyée par la propagation de la révolution islamique (cf. le 8 mars) et la proposition d'une troisième voie avec le Livre Vert (18). Quoiqu'on en pense, tout cela est fort cohérent.

Il est donc difficile de porter un jugement plus précis à travers le fatras d'informations contradictoires publiées contre la Libye les plus sévères venant d'ailleurs d'Egypte. Par exemple (cf. Chronologie le 28 juillet), sur la présence de soldats et d'experts soviétiques (25 000 ?) sur la garde prétorienne constituée par la RDA. Ce qui est le plus génant est sans doute les leçons de démocratie que Qaddhafi donne à tout le monde alors que la pratique quotidienne libyenne prête parfois à sourire; ainsi le 6 juin, la presse locale monte en épingle une Marche des femmes libyennes pour approuver la 3e partie du *Livre Vert* avec le slogan : « plus de voile, mais un uniforme militaire », et fait plus grave, qu'il semble bien qu'Amnesty International confirme (30 août) de nombreuses exécutions.

Que reste-t-il du Maghreb dans tout celà ? Lorsque l'on compare dans la Chronologie le nombre et l'importance des visites réciproques, les déclarations, les défilés auxquels assistent les plus hautes délégations (le dixième anniversaire de la Révolution libyenne, le 1er septembre est un modèle du genre) avec les résultats obtenus au niveau concret (cf. Liste des accords) par rapport aux relations réelles avec le reste du monde (y compris les ennemis sioniste-américains, impérialisto-bancaires et multinationaux...) force est de constater que le Maghreb... régresse : je prends un exemple entre autres : entre l'Algérie et la Libye, le 28 mai un communiqué prévoit d'élargir la coopération et de créer une commission pour étudier l'application de la Charte d'Hassi Messaoud, signée entre Boumediène et Qaddhafi, il y a 5 ans ! D'ailleurs on peut constater à la lecture (*infra*) des accords et de la législation que la plupart des accords ne sont ratifiés que plusieurs années après. Le reste est à l'avenant : un accord entre la Libye et le Maroc (25 septembre) sur la sécurité sociale de la main d'œuvre, deux vagues accords Libye-Tunisie, et quatre entre le Maroc et la Tunisie (cf. Listes des accords et dates *infra*). Seuls quelques accords économiques entre le Maroc et la Mauritanie représentent des sommes comptabilisa-

(17) Cf. son message à Carter, le 23/8 : « Les Juifs ne forment pas un peuple et n'ont pas le droit à un Etat ». Vives critiques de la position américaine qualifée de « stupide », « antisémite », « contraire aux droits de l'homme ». Propositions d'un plan de paix libyen : *retour des Israéliens à leurs pays d'origine*, création d'un Etat palestinien démocratique composé d'arabes et de juifs palestiniens. Qui peut croire sérieusement que les Juifs retourneront au Yémen, en Algérie... ou en Libye ?

(18) Cf. Colloques internationaux 7/4/79; 1/10/79.

bles. Par contre chacun des Etats maghrébins a signé avec des consortiums privés américains ou japonais ou avec des multinationales (sionisto-impérialistes) sans compter les Etats (USA, etc.), les Institutions internationales (BIRD, etc.) des dizaines de contrats, d'accords, de prêts portant sur des millions de $. Il y a là un phénomène, irréversible, qui ravale le discours politique anti-impérialiste, anti-sioniste, voire tout simplement progressiste, au rang de tour de passe-passe et parfois à la simple pantalonnade (cf. par ex. : le Congrès du peuple arabe, Tripoli, le 6 janvier). Il faudrait en effet me démontrer que l'on peut lutter pour la libération d'Al-Qods tout en passant des contrats avec la First Chicago Ltd, United States Trust Company, E.F. Hutton and Cy Inc, Stuart Brothers, Bechtel International Inc, Boeing, etc. ou toutes autres firmes qui sont le fer de lance de la trilatérale et dont l'imbrication des conseils d'administration ne laisse guère de doute sur leur vertu impérialiste (et donc sioniste aux yeux des Maghrébins).

II. – LES RELATIONS FRANCO-MAGHRÉBINS

Comme on l'a vu dans la première partie, la France est accusé d'interventionnisme aigu en Afrique (au Tchad, en Centre Afrique entre autres) et les Maghrébins semblent regretter fortement la politique gaulliste. C'est qu'en effet la politique de redéploiement amorcée depuis quelques années porte ses fruits – négatifs – pour le Maghreb. Je vais donc comme dans chacune de mes chroniques (19) présenter le bilan de la coopération d'Etat à Etat, pour faciliter la lecture et ce sur trois ans...

2.1. – La coopération d'Etat à Etat

Le redéploiement, mondialiste, se manifeste essentiellement par la nouvelle ventilation des crédits (et donc des effectifs) (20) affectés au Maghreb. Alors que les crédits ont augmenté, de 1973 à 1979, en moyenne de 63,2 %, et pour certaines aires, comme l'Afrique de 215 % et le Moyen-Orient de 150 %, l'augmentation n'est que de 40 % pour le Maghreb. Par contre les coopérants affectés au Maghreb continuent à représenter presque les trois-quart de tous ceux affectés dans le monde : au 1er janvier 1979 selon *Actuel Développement* (32) : 8 468 enseignants au Maghreb (plus 43 en Libye (21) et 2 439 experts techniques (plus 46 en Libye) sur environ 12 000 coopérants français de part le monde. [Mais il faut distinguer les titulaires de l'ensemble des «coopérants» qui sont en fait 25 à 29 000 en tout. Je ne réexplique pas une énième fois la difficulté d'établir des chiffres exacts. Cf; mes Chroniques précédentes].

(19) Cf. *A.A.N.* (XVI), pp. 457-458 et *A.A.N.* (XVII), p. 345-46.
(20) Il y avait au moment de l'Indépendance de l'Algérie plus de coopérants en Algérie que ce qu'il y en a aujourd'hui pour l'ensemble de la coopération.
(21) La Libye est comptabilisée avec le Moyen Orient.

Cela représente pour les trois Etats maghrébins une dépense de plus d'un milliard et demi de rémunérations car, comme je l'ai exposé l'an dernier, désormais les Etats récepteurs prennent en charge la plus grosse partie de cette coopération.

	1978	1979	1979 Corrigé	1980 Prévisions
Algérie	2 544	2 514	2 673	2 574
Maroc	5 732	4 790	4 933	4 163
Tunisie	1 263	727	862	473
TOTAL	9 539	8 031	8 468	8 210

Certes la diminution est lente mais elle est masquée par les chiffres globaux : lorsque l'on détaille titulaires/non titulaires, civils/VSNA, on se rend compte que la qualité n'est plus ce qu'elle était et que la coopération attire surtout les chômeurs diplômés, qui acceptent de travailler dans des conditions beaucoup plus difficiles qu'autrefois. Par ailleurs, la politique d'arabisation se poursuivant et la relève dans le premier cycle étant achevée, les Etats maghrébins ne sont plus demandeurs de ces coopérants-là. Par contre, ils obtiennent moins de satisfaction dans le supérieur et dans les branches techniques parce que les professionnels de haut niveau ne veulent pas quitter la France au risque de n'y plus trouver d'emploi au retour et face aux compensations qu'ils pourraient trouver au Maghreb (22). A ce niveau la balance s'est renversée. Le mal est encore plus sensible dans la coopération technique :2 439 coopérants dont plus de la moitié VSNA (23).

Le nombre des boursiers (un peu plus d'un millier) évolue peu, alors que le nombre des étudiants maghrébins en France s'est considérablement accru au point de poser des problèmes à nombre d'Universités (ils seraient 30 000 environ). Par rapport aux chiffres de l'an dernier (chronique page 346) il n'y a que 82 (Algérie), 60 (Maroc), 130 (Tunisie) boursiers nouveaux, et pourtant la France reste un des partenaires les plus importants pour chacun des Etats du Maghreb.

(22) Avec de temps en temps des événements certes secondaires mais surprenants : au moment même où la visite de M. François-Poncet semble renouer, dans une perspective de réduction des postes d'enseignants et d'économie générale, le ministère français des universités décide la relève de trois agrégés de médecine travaillant en Algérie au titre de la coopération. *Le Monde* déplore « l'inconséquence de cette attitude » de la politique française de coopération.

(23) Cf. tableau, *A.A.N.* (XVII), p. 346.

2.2. – LES RELATIONS PAYS PAR PAYS

La mort de Boumediène et l'élection du Président Chadli devaient à la fois atténuer les conflits latents depuis plusieurs années et paradoxalement retarder la mise en route, souhaitée de part et d'autre (24) d'une coopération enfin banalisée et réduite aux intérêts communs.

Mais ces intérêts sont obérés, cette année 1979, par le problème du renouvellement des certificats de résidence des travailleurs algériens (25).

Il faudra donc attendre le mois de juin pour que la première mission importante de fonctionnaires français renoue le contact en venant à Alger (les 5 et 6 juin) préparer le voyage de M. François-Poncet. La visite officielle du ministre français des Affaires étrangères a lieu les 23 et 24 juin. Il semble que tous les thèmes et problèmes majeurs soient abordés : émigration, Sahara occidental, échanges commerciaux, relations bilatérales, détente, Méditerranée, Moyen-Orient, Nouvel ordre économique.

Au conseil des ministres français du 4 juillet le Président Giscard d'Estaing se félicite du nouveau climat instauré dans les relations franco-algériennes à l'occasion de la visite à Alger du Ministre français des Affaires étrangères, M. Jean-François-Poncet, ce que confirme les Algériens dès le lendemain par le biais d'une interview de M. Mohamed Yahiaoui, coordonnateur du FLN à l'hebdomadaire parisien de langue arabe *Al Mostakbal* et l'on atteint presque l'euphorie la veille du 14 juillet lorsque dans un message adressé à M. Giscard d'Estaing à l'occasion de la Fête nationale française, le Président Chadli Benjedid souhaite la poursuite du dialogue et de la concertation entre l'Algérie et la France. Dans le même esprit et en réponse au message de son homologue algérien, M. Jean-François-Poncet, ministre français des Affaires étrangères souhaite que les négociations franco-algériennes « puissent débuter », Hélas ! celles-ci vont traîner en longueur en dépit de la levée d'obstacles psychologiques importants comme par exemple celui de certains mouvements de rapatriés (cf. Chronologie le 6 août).

M. Deniau se rend bien à la Foire d'Alger à laquelle participe 250 firmes françaises et les bonnes intentions réitérées, des deux côtés, lors de la présenta-

(24) Ainsi /cf. chronologie, 8/2 et 15/2/, le président Valéry Giscard D'Estaing félicite chaudement M. Chadli Bendjedid et exprime des souhaits en ce sens. Le Président algérien lui répond le 15/2 par des souhaits identiques.

(25) Cf. Chronologie le 24/2, débat à l'Assemblée nationale; le 1/3 protestation de la CGT qui se rend en visite à Alger le 12/3; 29/3-30/3 : réunions CGT-CFDT-FEN et organisations syndicales maghrébines. Le 6/4 le Cardinal Duval souligne la gravité des mesures; 12/5 au 3/6, à Paris, Festival des travailleurs émigrés sur le thème des droits civiques; protestations UGTA et Français en Algérie, le 30/5; mobilisation des associations 1/6; les autres Etats maghrébins sont également inquiets : tournée en Europe du 15 au 26/6 du ministre marocain du travail; 25/8, interview de M. Marchais à l'APS et visite en Algérie le 27/8; 17/10 journée nationale de l'émigration; 28/10, déclaration de M. Yahiaoui : pas de marchandage; 2/12, opposition de l'association France-Algérie et finalement le 3/12 M. Poher reçoit M. Sahnoun et le 6/12 la loi Bonnet-Stoleru est adoptée (le 12 par le Sénat); les 27 et 28/12 réunion de la commission mixte sur la main d'œuvre instituée en 1968.

tion des lettres de créance de M. Sahnoun, nouvel ambassadeur d'Algérie en France; des déclarations de sympathie et des messages seront échangés pour les fêtes du 1er novembre. Bien plus, on verra avec intérêt le Président Chadli interviewé sur FR 3 le 9 novembre et le bureau politique algérien examinera le 13, pour la première fois, l'ensemble du dossier franco-algérien sur le rapport de M. Benyahia. Le 7 décembre entretien de Matignon entre M. Raymond Barre et le nouvel ambassadeur d'Algérie en France, M. Sahnoun : acceptation par le Premier Ministre français du principe d'une visite en Algérie, problèmes bilatéraux dont celui des travailleurs immigrés, situation internationale et crise pétrolière. Et pourtant l'année s'achèvera sans que soit amorcée la négociation globale. Pourtant les affaires marchent bien, surtout dans le domaine énergétique (en raison du gaz : cf. Accords, *infra*). La France est toujours le premier fournisseur de l'Algérie mais seulement le troisième partenaire commercial derrière les USA et la RFA.

C'est donc bien les problèmes de l'émigration qui constituent la pierre d'achoppement, d'ailleurs, pour les deux parties. Ainsi une des grosses préoccupations, de l'Algérie surtout, est de ne pas perdre culturellement ses enfants (tout en exigeant la protection des émigrés. Cf. le 9 juin) : séjour en France d'une délégation du ministère algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique chargée d'informer les élèves algériens des possibilités et des avantages qui leur sont offerts par les universités algériennes. On va d'ailleurs assister à une offensive maghrébine tous azimuts (y compris des Frères musulmans) pour réclamer un meilleur statut de la langue arabe et la disponibilité de lieux de culte. Mais le fond du problème c'est aussi le retour : j'ai dit l'an dernier ce que je pensais du « million » de l'émigré (*ANN*, XVI, 1). Malheureusement les pays maghrébins n'ont guère plus d'imagination. Aussi le 16 juin M. Brahimi annonce devant l'APN de nouvelles mesures tendant à accélérer le retour des Algériens travaillant en France. Aucune indication n'a été cependant donnée sur la nature de ces mesures.

* * *

Ce qui fonctionne le mieux entre la France et les Etats maghrébins c'est finalement les commissions mixtes mises en place systématiquement il y a quelques années. Avec l'Algérie, la réunion a lieu les 18 et 19 décembre et n'aboutit par à un accord; par contre les réunions des commissions mixtes franco-marocaines et franco-tunisiennes aboutissent à des accords assez importants. Pour le Maroc dans le cadre du tourisme (le 1er février), des télécommunications (le 23 avril), de la promotion immobilière (21 novembre), des transports (2 novembre), de la coopération scientifique (22 novembre). La grande commission integouvernementale est même présidée à Rabat (les 12-14 avril) par M. François-Poncet. Enfin un nouvel accord portant sur le financement de la coopération culturelle est signé le 12 décembre à Rabat. Il en va de même pour la Tunisie : la grande commission se réunit en juin à Paris, tandis que la commission mixte de coopération financière réunie à Paris les 11-13 octobre et

la commission mixte de coopération culturelle, scientifique et technique (Paris, 21-23 novembre), aboutissent toutes deux à la signature d'accords.

La France prête ainsi 310 millions de FF au Maroc et 187 millions de FF à la Tunisie (plus 100 000 DT pour la coopération culturelle).

A la fin de l'année M. Chedli Klibi est reçu par le Président G. d'Estaing mais, bien qu'il s'agisse plutôt de recevoir le nouveau secrétaire général de la Ligue Arabe, cette visite officielle consacre les rapports franco-tunisiens.

On pourrait penser que sans les coups de boutoir de la Libye (cf. 1re partie) les affaires franco-libyennes pâtissent. Il n'en est rien si l'on en juge par les accords signés et contrats obtenus (cf. *infra*, Accords), en particulier dans le domaine de la mise en valeur des régions désertiques. Pourtant la Libye ne se contente pas d'affirmer que la présence française au Tchad est la cause des troubles qui minèrent ce pays. A la fin de l'année la Libye ira encore plus loin en portant devant l'ONU un projet pour l'indépendance de l'île de la Réunion (cf. Chronologie, les 9 octobre, 6 et 16 novembre), sans grand succès semble-t-il ! Il faut dire que le Tiers-Monde a d'autres préoccupations.

III. – LE MAGHREB DANS LA STRATÉGIE INTERNATIONALE

Le support technique constitué par la Chronologie, la Liste des Accords et leurs ratifications juridiques dans la rubrique législative, permettent aux lecteurs de se faire une idée précise sur les relations entre chacun des pays maghrébins et les autres Etats de l'Ouest ou de l'Est, et par delà les remarques que j'ai faites à ce sujet plus haut, j'ai choisi cette année de ne traiter que deux sujets qui me paraissent sortir de l'ordinaire et porteurs de modifications importantes pour l'avenir : les problèmes musulmans autour de l'affaire de la Mecque (26) et de la conférence de Fès et l'installation de la Ligue arabe en Tunisie, le tout étant lié.

3.1. – La conférence islamique

J'ai insisté, au cours de mon exposé sur la politique libyenne, sur l'utilisation de l'association pour l'apostolat dirigée par le Cheikh Sobhi. On

(26) L'attaque contre la mosquée al-Haram de la Mecque a été ressentie comme un événement important dans l'ensemble du monde arabo-musulman, bien que, contrairement à ce qu'aient dit les Occidentaux, ce ne soit pas la première fois. Mais le flou entretenu par les autorités saoudites n'a pas contribué à éclairer le problème. Des pélerins marocains ont rapporté de bien étranges bruits et l'on disait même au Maroc que Moatti, l'assassin de Aomar Benjelloun et membre de l'association dawa chabiba al-islamiya était du commando. Les exécutions capitales qui ont suivi et l'absence de procès laissent place à l'imagination. Bien entendu une fois de plus se sont les ennemis de l'Islam qui ont été désignés... alors que tout porte à croire que seuls des musulmans de types Qaramates, Fidayin ou Hachachiyin peuvent imaginer une telle opération de commando, somme toute classique et banale dans l'histoire de l'Islam et des Nizaris en particulier !

assiste en effet à une concurrence serrée entre plusieurs groupes prétendant au leadership du monde musulman favorisé par la disparition (provisoire, car que peut faire le monde arabe sans elle ?) de l'Egypte dans la trappe de la « trahison » historique. Dès le mois de février le colonel Qaddhafi ouvrant la conférence des ministres arabes de l'Information et de la Culture sous l'égide de l'ALECSO, dénonce les cultures étrangères; le congrès décide un plan pour la sauvegarde du patrimoins monumental islamique et pour la diffusion de la langue et de la culture arabe, notamment en Afrique.

Mais par ailleurs on va assister, outre au ballet diplomatique déjà décrit plus haut (27), à de fréquentes visites au Maghreb de personnages qui jusqu'ici n'y venaient guère : le Roi Hussein de Jordanie et même le Roi d'Arabie saoudite en Libye ! Est-ce que les Wahabites craindraient la concurrence ? Pourquoi pas lorsque l'on sait que l'association pour l'appel de l'Islam entretient 246 prêcheurs en Afrique (28) et qu'elle revendique (communiqué du 11 juin) 694 conversions en Afrique. Pourquoi par lorsque l'on apprend par le Frolinat que la « légion étrangère » libyenne enrôle (de force ?) des volontaires sous l'appellation « d'armée islamique » (cf. Chronologie le 5 juillet). Pourquoi pas, enfin, lorsque l'on essaye de démêler l'écheveau stupéfiant de l'affaire des Palestiniens de Libye déclenchée le 30 novembre, qui aboutit incontestablement à un succès pour Qaddhafi (cf. Chronologie, mois de décembre). Par contre c'est une sombre histoire douteuse qui sera, sur ce plan, le seul obstacle transformé en échec pour le colonel : l'affaire de l'imam Moussa Sadr l'obligera à interrompre sa tournée au Machreq cf. Chronologie des 23 juin au 12 juillet.

Le voyage prévu au Liban est annulé en raison de la violente opposition de la communauté chi'îte libanaise qui l'accuse de l'exécution de l'iman Moussa Sadr (29). Les Iraniens s'en mêlent et, après la déclaration le 20 mai de l'ayatollah Sayed Sadeg Rohani précisant qu'il était opposé à l'accueil fait au Cdt Jalloud qui selon lui aurait dû être arrêté jusqu'à la restitution des cendres de l'iman Moussa Sadr, le 6 octobre c'est, selon l'*AFP*, M. Mehdi Bazargan ,

(27) Encore quelques exemples entre autres :
- l'envoyé spécial du pdt de Haute-Volta remet le 18/5 à M. Triki un message du pdt Lamizana pour le Cl Qaddhafi. Entretiens portant sur la coopération culturelle avec le Cheikh Sobhi, secrétaire de l'association pour l'appel à l'Islam.
- M. Sobhi (association pour l'appel à l'Islam 21/7) reçoit M. Matou, ministre de la jeunesse de Haute-Volta.
- 13/6 au 15. M. Triki, puis le 15 le cl. Qaddhafi ont reçu une délégation de musulmans tchadiens conduite par le chaykh Ibrahim Moussa. Elle demande la tenue d'une conférence en Libye et a dénoncé les « massacres perpétrés par les éléments fascistes au pouvoir à N'Djamena ». Cf. accusation de sionisme ! cité en début de ma chronique.

(28) et 107 en Asie, 36 en Europe, 22 en Amérique. Le 23/1 visite en Libye du ministre des affaires étrangères des Iles Maldives; ouverture prévue d'un centre culturel aux Iles Maldives « pour propager l'Islam et encourager la langue arabe.

(29) Le 16/1 un groupe chi'ite détourne sur Amman un Boeing libanais pour protester contre la disparition l'an dernier de l'iman Sadr lors de son voyage de Tripoli à Rome. En fait personne ne sait ce qui s'est réellement passé. Me Hussein Canaan essaye de réunir à Paris une conférence pour résoudre le problème de la disparition, problème dont l'a chargé la communauté chi'ite du Liban. Plusieurs délégués arabes acceptent d'assister à la conférence (dont l'Algérie) mais la Libye refuse et la conférence est ajournée sine die. Selon Al Mouharrir (Rabat) l'iman Moussa Sadr aurait été abattu en Libye à la suite d'une erreur d'interprétation d'un ordre. De plus la police italienne aurait retrouvé la trace d'un faux iman Sadr en Italie.

premier ministre iranien, qui déclare que les relations libyo-iraniennes ne seront pas établies tant que le sort de l'iman Moussa Sadr ne sera pas éclairci. Nous sommes peut-être ici en face d'une clé importante : les millardaires arabes continuent d'être assis sur un trône d'or noir et de ce fait ont le monde à leurs pieds mais ils ne maîtrisent pas ce péril inattendu contre lequel ils semblent démunis (30) : le mal iranien. Comme je le disais en introduction personne ne mesure encore sérieusement les conséquences de l'impact qu'a eu la Révolution iranienne sur les masses arabo-musulmanes. J'étais moi-même au Maroc lors de la venue du Chah après sa déposition : manifestement l'unanimité hostile du peuple ne cadrait pas avec le devoir d'hospitalité. Le Maghreb déjà confronté aux Ikhawn al-Muslim, aux différentes Jami'at ad-dawa (31) a vu déferler en quelques mois un Islam révolutionnaire et messianique que le Malékisme a bien du mal à dénoncer comme hérétique. La victoire iranienne est perçue comme le triomphe de l'Islam renaissant sur le satanisme impérialisto-sioniste (et pour le Maroc en *dépit* de l'équivoque de la position iranienne sur le Sahara).

Je pense donc que la conférence islamique est, en partie, une réponse stratégique, une tentative d'endiguement de la vague chiito-révolutionnaire.

Préparée par une commission de hauts fonctionnaires (les 4 et 5 mai) la conférence islamique se réunit à Fès du 8 au 12 mai. L'Egypte est exclue de la conférence qui adopte 75 résolutions politiques, économiques et culturelles. C'est un très grand succès pour le Maroc (32), d'autant plus que la présidence du comité Al Qods, créé en cette occasion, est confiée au roi Hassan II.

Le Roi prendra ensuite son baton de pélerin pour la libération d'Al- Qods; ainsi le 21 juin il adresse un message au Président Giscard d'Estaing, président en exercice du Conseil de l'Europe, réuni à Strasbourg, où le problème du Moyen-Orient est inscrit à l'ordre du jour. Les 2 et 3 juillet il réunit à Fès le Comité Al-Qods en présence de 14 ministres des Affaires étrangères et fait adopter plusieurs résolutions définissant la stratégie à suivre pour la libération de la ville sainte.

La commémoration de la journée Al-Qods à l'occasion de l'incendie de la mosquée Al-Qods [à ce propos, contrairement à ce que croient beaucoup de Musulmans, celle-ci est en parfait état, ouverte et fréquentée. Je l'ai moi-même visistée cette année] donne lieu à quelques surenchères : l'ayatollah Khomeiny propose au monde musulman que le dernier vendredi de Ramadhan soit proclamé « journée de libération d'El Qods », et à cette occasion (cf. 17 août) les mouvements de libération accrédités à Alger manifestent leur solidarité avec le peuple palestinien et le F. Polisario.

(30) Au Koweit il y a 250 000 palestiniens pour 350 000 koweitiens et 100 000 chi'ites... à Bahrein 50 % de chi'ites, 400 000 sur les côtes d'Arabie saoudite.

(31) Cf. dans ce même *Annuaire*, nos études sur l'Islam.

(32) Le Roi utilisera assez habilement ses visiteurs, par exemple en inaugurant à cette occasion, le 11 mai, le barrage d'Oued El Makhazine (périmètre de Loukhos), il exhaltera la lutte séculaire du Maroc contre l'impérialisme et, recevant le professeur Ch. A. Julien (le 16/5) qui lui remet un exemplaire de son livre *Le Maroc face aux impérialismes*, le souverain chérifien réaffirme l'intransigeance du Maroc sur la question du Sahara à la délégation de journalistes français qui accompagnait M. Ch. A. Julien.

Le Roi du Maroc plus prosaïquement s'adresse au Pape le 13 octobre : « toutes suggestions de Votre Sainteté seront accueillies avec reconnaissance ». Je dois avouer, en honnête Kafir, que tout ceci ne m'impressionne guère et me paraît relever de la prestidigitation lorsque l'on connaît les liens qui unissent les multinationales, les banques, les investisseurs de tous les pays qui se donnent bien la main (33) comme je le soutenais dans l'introduction.

Plus rude me paraît l'éviction de l'Egypte de l'ensemble des institutions arabo-musulmanes.

3.2. – Le transfert de la Ligue arabe

Lors du sommet de Bagdad (novembre 1978) ce transfert avait été envisagé après le voyage de Sadate à Jérusalem mais ce n'est qu'avec la signature du traité égypto-israélien le 26 mars 1979 que des ministres arabes réunis en conférence extraordinaire à Bagdad choisissent Tunis pour recevoir la Ligue. Mais les sanctions pleuvent contre l'Egypte : embargo pétrolier, cessation de toute aide économique, rupture des relations diplomatiques, etc. Des manifestations et des grèves ont lieu partout dans le monde arabe(cf. Chronologie).

Le transfert se fera rapidement, M. Chedli Klibi est nommé à l'unanimité secrétaire général de la Ligue des Etats arabes et la réunion du 10e sommet se tiendra – normalement oserais-je dire – du 20 au 22 novembre, sous la présidence de Habib Bourguiba, en présence des représentants de 21 Etats membres, sauf l'Egypte.

Ce succès s'explique par la position de la Tunisie : historique, géographique et politique. L'urbanité jointe à la modestie des ressources de la Tunisie a favorisé une politique de conciliation qui se traduit en particulier par une position historiquement originale du Président Bourguiba sur le problème palestinien (34) qui visait entre autres buts, à obtenir un soutien occidental alors que le révolutionarisme arabe irrite les Européens. Et le succès va peut-être infirmer ma théorie pendulaire de l'équilibre maghrébin car, désormais *sanctuarisée*, la Tunisie va prendre une dimension qui la situe bien au-dessus de ses puissants voisins. Mais le choix de la Tunisie s'est fait aussi après de sévères tractations entre le groupe que l'on peut appeler capitalisto-arabe et le front de la fermeté (Syrie, Libye, Algérie, Sud-Yemen, Irak, OLP). Certes ce front n'est pas uni puisque la Syrie est contestée pour son action au Liban et que l'Irak va attaquer l'Iran. Mais il s'oppose sur un point en tout cas aux autres : le libéralisme économique.

. . .

(33) On ne saisit pas très bien par exemple pourquoi Paribas s'est défaite de sa participation dans l'Omnium africain au profit de M. David Amar associé du Prince Moulay Ali au sein de la société Cogespar. Cf. *Jeune Afrique* (1001), 12/3/80.

(34) Cf. notre article avec N. Sraieb sur ce sujet dans l'*A.A.N.* 1965.

Je ne peux en effet terminer cette chronique sans rappeler quelques données : la CNUCED a, une fois de plus, montré l'exemple de ce qui pourrait être fait.

Le groupe des 77, devant l'échec de la conférence Nord-Sud, a saisi cette année toutes les occasions de mettre en garde les pays industrialisés contre la poursuite de l'exploitation systématique; ainsi à la conférence sur le droit de la mer (cf. 12 et 14 au 31 mars).

A Manille (du 7 mai au 5 juin), la CNUCED décide d'une aide importante aux 31 pays les plus pauvres et insiste sur la contribution au fonds commun de stabilisation, mais « qui écoute le Tiers-Monde ? » écrit Pierre Drouin dans *Le Monde* à ce propos. Et pourtant les 77 persisteront dans leur effort (il faut signaler l'activisme à ce sujet de M. Izquierdo (Mexique. Cf. sa visite à Alger le 17 septembre). A l'ONU, le groupe des « 77 » présente un projet de résolution contenant des propositions concernant une série de négociations globales sur la coopération économique nord-sud (matières premières, énergie, commerce, développement, problèmes monétaires et financiers). Projet retenu par l'ONU et inscrit à l'ordre du jour de la 34e session de l'Assemblée générale. Mais le groupe des 77 devra bien constater (à New York le 5 octobre) pour les déplorer, les tendances négatives dans les relations économiques internationales. Je vais prendre deux exemples. Le premier est que l'OPEP a décidé (Caracas, 17 décembre) de faire un (gros) effort : augmentation du fonds spécial d'aide au Tiers-Monde qui passe de 2,4 milliard à 4 milliards de $. Retenue de principe du projet algéro-vénézuélien de création d'une banque pour l'aide au Tiers-Monde. Mais ce chiffre pour intéressant qu'il soit ne représente même pas ce que l'Algérie exporte aux USA. Bien plus, l'Algérie emprunte pour la Sonatrach (cf. 23 août et 18 septembre) des sommes supérieures (sur le marché international) garanties par la BAD alors que la Libye et l'Algérie ont refusé (à Abidjan le 23 juillet) l'ouverture des capitaux non africains à la BAD.

Le débat n'est donc plus de savoir si Tito a raison contre Castro (le Sommet de La Havane a mis a nu la profonde division des non-alignés – cf. Chronologie en septembre) mais avec qui et jusqu'où il est possible de « commercer » sans se trahir. Ce n'est pas simple et je ne fais pas le censeur.

Le deuxième exemple pour terminer permet, je le crois, de trancher ce débat : c'est celui de la BIRD et de la CEE. Les Etats maghrébins sont dans une situation tragique en 1979 : l'ensemble des accords et plus particulièrement ceux portant sur les agrumes et les textiles sont renouvelés (35) dans des conditions catastrophiques pour le Maroc et la Tunisie de plus en plus concurrencés par Israël, l'Espagne, Hong Kong, etc. Pendant ce temps les rapports de la BIRD sont de plus en plus sévères sur la capacité des pays maghrébins à maîtriser leur économie; et pourtant les prêts continuent (cf. Accords *infra*) : plus de 250 millions de $ pour le Maroc, plus de 100 pour la Tunisie, sans compter le PNUD, le PAM, etc. On est ainsi devant cette incroyable situation :

(35) Cf. Prométhée-Bruxelles – *les accords méditerranéens de la CEE en 1980 dans le contexte de l'élargissement.*

ce sont les banques privées capitalistes, les consortiums internationaux qui prêtent le plus d'argent à l'Algérie, et les instances internationales publiques au Maroc et à la Tunisie. Mais dans les deux cas qui va rembourser tout cela (36) ? Il est vrai qu'en ce qui concerne la jeunesse le Maroc et l'Algérie ne craignent rien ni personne avec leur croissance démographique.

Bruno ETIENNE

(36) D'ores et déjà on assiste à d'importants changements en Algérie. *L'APS* indique que l'Algérie exportera l'an prochain moins de pétrole brut pour commercialiser plus de produits raffinés, et ceci grâce à l'accroissement des capacités de la raffinerie de Hassi-Messaoud ainsi qu'au démarrage de la raffinerie de Ain-Ameinas. L'*APS* indique également que la Sonatrach doublera ses exportations de gaz naturel en 1980 du fait du démarrage prochain de nouvelles unités de traitement à Hassi R'Mel. La Libye annonce le 15/10 qu'elle réduira elle aussi sa production. Mais l'échec d'une certaine politique d'industrialisation paraît plus grave en Algérie. A la suite de la déclaration de M. Nabi en mai dernier, selon laquelle l'Algérie avait perdu 290 millions de $ depuis la signature du contrat en 1969 entre la Sonatrach et El Paso, huit députés réclament à l'APN la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire sur la politique gazière de leur pays.